

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée

Rapport 2011

Lettres et sciences humaines

ENS

ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

SUJET : « Les sciences sont-elles une description du monde ? »

La question invitait à coordonner trois notions : celle de description, celle de monde, celle de science. Cette dernière notion, présentée au pluriel, ne pouvait prendre au dépourvu, puisqu'il s'agissait de la mention d'un des deux domaines au programme pour cette session. La plupart des candidats ont compris qu'il y avait un travail d'analyse de la notion de description à conduire ; peu l'ont conduit correctement. Mais la troisième notion n'était pas moins importante. On pouvait attacher au terme *monde* des significations diverses, depuis certains usages qui font du terme une sorte de synonyme pour *les choses, le réel, ce qui est là, ou les phénomènes*, ou encore *la nature*, jusqu'à la compréhension qui fait du monde, traditionnellement, un des trois objets de la métaphysique spéciale, aux côtés de l'âme et de Dieu. Le pluriel, « □ les sciences □ », n'a pas manqué d'attirer l'attention des candidats, à juste titre, sur la question d'une tension entre diversité des sciences et unité de la science. Cependant, peu de candidats ont dépassé les remarques très générales, sur ce point, au moyen d'exemples précis.

Le jury était prêt à entendre plusieurs manières de comprendre la notion de monde, de la plus commune à la plus scolastique. Il est certain, cependant, que les candidats qui ont montré qu'ils savaient que *monde* pouvait désigner non seulement le fatras des choses, mais aussi leur totalité énigmatique, voire l'ordre cosmique, ont tenu un propos plus riche que ceux qui n'ont abordé que l'un ou l'autre aspect. Le jury a admis qu'on pouvait privilégier une entrée ou l'autre, dans certaines limites : on pouvait réussir en mettant l'accent sur la notion de description, mais tout aussi bien sur la notion de monde, et aussi, certes, sur les deux ; en revanche, toute copie se concentrant sur la notion de science en négligeant les autres termes de la question était vouée à l'échec, car elle ne prenait pas garde au sujet ; de même, les copies qui ont consacré l'introduction à une réflexion générale sur les sciences ont commis une erreur de méthode.

Un point de départ possible de la réflexion consistait, loin de tenir pour acquise la signification de *description* dans la formulation du sujet, à s'étonner de ses termes : comment et à quelles conditions les sciences pourraient-elles bien apparaître comme descriptives, « seulement descriptives », est-on tenté de dire ? Si, comme le relèvent certains, le terme *description* paraît décevant lorsqu'il qualifie les pratiques scientifiques, n'est-ce pas parce qu'une première compréhension, qui doit être discutée et dépassée, insiste sur la restriction, la limitation, la modestie, voire la superficialité d'une entreprise descriptive ?

Une difficulté importante, qu'on aurait voulu voir articulée clairement et transformée en objet de la réflexion (mais qui en réalité, dans presque toutes les copies, est restée à l'état d'obstacle ou, au mieux, de vague arrière-pensée), tenait à la portée épistémique d'une description, c'est-à-dire à sa capacité à nous faire connaître ce qui est décrit. Celle-ci paraît variable et dépend du contexte. Si je décris à un tiers un événement dont j'ai été le témoin, et si je m'efforce de m'en tenir à la stricte description (en mettant de côté, par exemple, les spéculations et les opinions), je le mets probablement en meilleure position de comprendre ce qui s'est passé que si je ne faisais pas un tel effort. Dans ce cas, la description contribue à faire connaître son objet. Mais il y a des cas qui suggèrent une conclusion inverse. De nombreuses copies rappellent que des relevés d'observation peuvent conduire à des conclusions erronées, car, souvent, la théorie juste n'est pas celle qui s'harmonise le plus immédiatement avec ce qui nous apparaît. Les cas paradigmatiques se trouvent dans l'histoire de la cosmologie. S'en tenant aux apparences, la description serait ici incapable de découvrir ce que l'interrogation théorique dévoile. Cette opposition entre deux usages de la description est sans doute exagérée, ne serait-ce que parce que les sciences de la nature ont besoin de la mesure et, par conséquent, de données d'observation. En relevant cette difficulté, on pouvait en découvrir d'autres, qui tiennent d'abord aux relations complexes entre les notions de description, d'observation, d'expérience, de perception, de sensation. Il apparaissait alors très important d'être un peu attentif aux différences entre ces notions et, surtout, de ne pas confondre description et observation, ou, pire encore, description et sensation (poser leur identité revenait à s'interdire d'examiner leurs relations). Pour revenir à l'exemple du témoignage, décrire à un tiers ce qu'on a observé, ce n'est pas l'observer, ni le sentir, mais le formuler. La question pertinente est alors plutôt celle du langage de la description.

Il y avait ainsi une interrogation à conduire du côté des relations entre les sciences, la description, et les mathématiques en tant qu'elles sont mobilisées par les sciences de la nature. Les mathématiques sont-elles la langue par excellence de la description (pas seulement à travers la mesure, mais plus généralement par la mise en ordre qu'elles favorisent) ? Ou bien ce qui d'emblée s'installe au-delà de la description, parce que leur univers est autre que celui du sensible ?

Cette dernière piste, qui reposait sur une confusion entre description et perception sensible, a eu, malheureusement, la faveur de la plupart des copies. La question du recours aux mathématiques dans les sciences de la nature pouvait être introduite comme une spécification d'une question plus générale qui était celle du langage de la description. On peut utiliser la langue naturelle (le français, par exemple) pour procéder à une description; ou bien un idiome technique au sein de cette langue naturelle (par exemple, le vocabulaire très technique qui permet de décrire des instruments de musique); ou encore une terminologie plus artificielle encore qui facilite les nomenclatures (pensons à l'histoire naturelle ou à la pharmacologie); ou dans certains cas la mesure et ses symboles; plus généralement, un symbolisme; plus spécialement, les mathématiques, et même telles mathématiques plutôt que telles autres (par exemple, l'utilisation en physique de la géométrie différentielle). Décrire n'est alors ni sentir, ni imiter ou répéter, mais modéliser.

Comme on l'a dit, il était possible de donner un poids épistémologique ou un poids ontologique à la question, selon que l'on mettait l'accent plutôt sur la notion de description ou plutôt sur la notion de monde. Il y avait ainsi toute une palette de manières d'aborder le sujet. Sous l'aspect épistémologique de la question, il fallait absolument affronter un problème: Les opérations que constituent la description et l'explication sont-elles opposées ou solidaires? Faire diverger d'emblée la description, d'une part, et, d'autre part, l'explication, la compréhension et l'interprétation, et en rester là, c'était fermer la porte à toute dialectique et se condamner à un plan simpliste du type: 1. Oui, les sciences sont une description etc. 2. Mais pas seulement, car les sciences sont aussi ceci et cela (une interprétation, un moyen de l'action sur le monde, etc., qui n'ont prétendument plus rien à voir avec la description). Les copies qui ne réservaient qu'une première partie à la notion de description pour consacrer les suivantes aux autres dimensions des sciences qui dépassent la description tendaient à perdre de vue le sujet. D'autres copies ne donnent même pas sa chance au sujet, car elles proposent une compréhension beaucoup trop restrictive de la description comme observation sensible, qu'elles ont alors beau jeu d'opposer à l'explication rationnelle, ce qui leur permet de répondre négativement à la question posée dès l'introduction! Un peu de nuance aurait évité à de très nombreuses copies de soutenir que la description, confondue alors avec la transcription ou l'enregistrement, exclut l'action et même la prédiction. Dans une vision aussi péjorative, la notion de description sert seulement de repoussoir pour la thèse idéaliste d'une construction intégrale du monde par la connaissance scientifique.

Le sujet n'avait d'intérêt que si la nature et la portée de l'activité descriptive étaient analysées, ainsi qu'une certaine porosité des frontières entre la description et l'explication ou la compréhension. La simple prise en compte du langage de la description et de ses implications épistémologiques, ontologiques ou phénoménologiques était une manière tout à fait accessible de travailler dans cette direction, comme ont su le faire certains candidats. La comparaison avec (voire l'assimilation à) la description littéraire était périlleuse pour deux raisons: d'une part (c'est étonnant) peu de candidats maîtrisent la notion de description littéraire et ses diverses formes; d'autre part, le rapprochement de la description scientifique et de la description littéraire conduit généralement à des considérations rapides sur la « subjectivité » de la description (ou, à l'opposé, et de manière tout aussi simpliste, sur sa « neutralité » ou sa « passivité »). Caractériser l'activité descriptive comme une manière de « rendre compte » était une bonne occasion de s'interroger à la fois sur le type de rationalité présente à même la description et sur la capacité des sciences à nous faire connaître la structure du monde. On pouvait également s'efforcer de discuter la distinction entre la question *comment* ? et la question *pourquoi* ?, et esquisser ou au moins signaler une articulation entre les questions de la science et celles de la métaphysique.

Sans attendre des candidats un grand nombre d'exemples scientifiques complexes et développés, on ne pouvait qu'apprécier que trois ou quatre exemples clairs et précis, empruntés à des époques et à des champs scientifiques variés, soient analysés avec soin. Au passage, il convient de rappeler que si ce que les copies appellent « l'expérience du morceau de cire » est une sorte d'expérience, son objet n'est pas le morceau de cire, mais l'esprit percevant. La conclusion de ce passage de la seconde *Méditation* est que la perception est une « inspection de l'esprit ». Cela ne peut tenir donc lieu d'exemple d'expérience de physique!

La culture en histoire des sciences n'est pas innée chez les khâgneux; elle n'a pas non plus été acquise les années précédentes. Il convient donc d'encourager l'apprentissage de quelques exemples canoniques tirés de l'histoire des sciences et des termes principaux des discussions épistémologiques dont ils font l'objet. Par exemple, des manuels et des textes classiques devraient permettre aux élèves de s'approprier les expériences de Torricelli et de Pascal qui mettent en évidence la pression atmosphérique. Ceci vaut, *mutatis mutandis*, pour les autres domaines susceptibles d'être au programme de la session. Il est souhaitable que les candidats maîtrisent quelques exemples précis et les termes élémentaires des débats qui les entourent. Idéalement, les élèves devraient s'efforcer de se fabriquer ce type d'exemplification à partir de leur culture et de leurs lectures et aussi des modèles apportés par leurs maîtres.

Peut-on excuser cette faiblesse dans le champ de l'histoire des sciences (y compris les sciences sociales, particulièrement malmenées)? Et comment excusera-t-on la même faiblesse dans la philosophie de la connaissance? Les positions les plus classiques (criticisme kantien, empirisme humien, rationalisme leibnizien, etc.) sont très peu mobilisées et quand elles le sont, on regrette souvent qu'elles fassent l'objet d'allusions vagues, sinon fausses. Un point particulièrement mal

traité est la critique des justifications rationalistes des inférences causales dans Hume. La philosophie contemporaine, à l'exception peut-être de la phénoménologie (mais qui tend à être utilisée plus comme un vocabulaire que comme une méthode, et sans qu'elle soit exploitée pour poser la question des écarts entre l'image commune et l'image scientifique du monde, entre le monde de la vie et celui de l'objet physique), fait l'objet d'une négligence identique. La critique par Popper de l'instrumentalisme aurait pu être sollicitée davantage. Les références aux auteurs, plus généralement, auraient dû être moins décoratives et plus justifiées par le raisonnement que la dissertation doit exprimer. Trop souvent, l'opposition entre les Anciens et les Modernes, et les plans chronologiques qu'elle induit, substituent la narration à l'argumentation. La procession doxographique ne fait pas un propos argumenté. Il arrive aussi que des théories, voire des passages d'un texte, soient attribués de manière erronée : dans le monde possible de telle ou telle dissertation, Hobbes est l'auteur de *Conjectures et réfutations*, Newton a écrit *Comment je vois le monde*, et *Matière et mémoire* est l'œuvre maîtresse de Meyerson. En dépit de leur saveur borgésienne, ces erreurs consternent.

Il est très difficile de réussir l'exercice de la dissertation sans des connaissances solides et de la rigueur dans la méthode. Les connaissances attendues concernent les doctrines et des débats philosophiques (non pas de vagues résumés, mais des points précis dans l'argumentation ou dans les positions d'un auteur, ou dans une querelle classique), les exemples pris dans des champs divers, et la culture générale qui est celle des classes préparatoires littéraires. Une méthode rigoureuse privilégie généralement les qualités de clarté et d'analyse, la capacité à justifier une thèse, à argumenter *pro* et *contra*, à ne pas passer sous silence les difficultés, *a fortiori* les objections, mais à les transformer en arguments. La dissertation est un genre qui permet, lorsque l'on s'aperçoit que ce que l'on écrit est vraiment discutable, de le discuter. S'agissant des qualités de clarté et d'analyse, le jury les recommande, tout en se tenant prêt à entendre des propos plus obscurs et synthétiques, pourvu qu'ils soient intéressants, justifiés, et compréhensibles. De nombreuses copies sont très éloignées du minimum qu'on attend dans la présentation, tant les bases scolaires sont fragiles. L'orthographe (y compris celle des noms propres les plus célèbres !) et la grammaire souffrent. L'effort, sur ce point aussi, ne doit pas être relâché.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet : « Qu'est-ce que connaître le vivant ? »

Les candidats ne se sentirent pas démunis face au sujet. La plupart mobilisèrent de nombreuses références philosophiques pertinentes (principalement Aristote, Lucrèce, Descartes, Kant, Nietzsche, Bergson, Canguilhem et Foucault) tout en les confrontant à des théorisations scientifiques nécessaires pour alimenter la réflexion (principalement Linné, Lamarck, Bernard, Darwin, Mendel, Monod, Jacob). Mais ils furent trop peu à prendre la question au sérieux, à résister au simplisme dans l'usage d'auteurs comme Descartes ou Bergson, et à vraiment parvenir à articuler argumentation philosophique et connaissances scientifiques. A ces problèmes spécifiques s'ajoutèrent les difficultés méthodologiques habituelles. Nous commencerons par rappeler un certain nombre d'exigences formelles, exposées dans les rapports des années précédentes et dont nous ne pouvons que répéter une fois encore qu'elles constituent des conditions *sine qua non*.

Tout d'abord, une introduction ne peut se contenter d'une définition, de quelques questions, puis de la présentation d'un plan. En plus de l'annonce du plan, un véritable travail d'explicitation et de problématisation doit s'y déployer. L'*explicitation* ne consiste ni en une simple paraphrase, ni en une juxtaposition de définitions nominales, mais en la détermination progressive de la signification philosophique de l'énoncé. En l'occurrence, il s'agissait de faire porter l'analyse sur le sens qui doit être conféré à « connaissance » et à « vivant » si ces termes doivent être dotés d'un statut conceptuel en même temps qu'ils sont associés l'un à l'autre. La *problématisation* consiste à formuler un problème et à développer une problématique. Formuler un *problème* philosophique consiste à montrer qu'une question contient une difficulté essentielle (ou du moins suffisamment importante pour exiger qu'une copie entière soit consacrée à sa résolution). En l'occurrence, il fallait montrer que la nature de la connaissance du vivant pouvait fonder, à première vue, des thèses incompatibles. Elaborer une *problématique* consiste alors à déployer les différents aspects, les lieux et les enjeux du problème (et non pas seulement à énumérer des questions). En l'occurrence, il pouvait être utile de montrer comment le problème général se posait selon que l'on considérait la question du statut, de la fonction, des principes et de l'origine de la connaissance du vivant. Les questions de la nature du vivant, ou de la valeur de la connaissance du vivant, qui en tant que telles relèvent du hors-sujet (mais qui ont très souvent été substituées au sujet), ne pouvaient intervenir qu'indirectement à titre d'enjeu de la réflexion.

Une dissertation doit consister en une entreprise de résolution argumentée et progressive d'un problème, de sorte que tout dépend de l'introduction. Elle doit donc formuler un problème sous la forme d'une question à laquelle la dissertation doit répondre. Formuler un problème signifie formuler un problème et un seul. Il faut donc hiérarchiser un

ensemble de questions particulières sous une difficulté principale. C'est à partir de cette difficulté principale que ces questions particulières seront considérées dans le reste de la dissertation. D'où les règles méthodologiques suivantes : 1) chaque partie doit examiner un aspect du problème, ou un sous-problème, dûment identifié (introduction de la partie), et 2) proposer une résolution méthodique de ce sous-problème, avant de montrer 3) en quoi il a été résolu et ce qui en résulte pour le problème général (conclusion de la partie). Nombreux furent les candidats qui jugèrent inutile d'introduire chacune des parties en présentant l'aspect du problème auquel elles se consacraient spécifiquement. Nombreux également furent ceux qui négligèrent les conclusions des différentes parties.

Rappelons pour conclure ces rappels méthodologiques que les candidats ne doivent pas se contenter de réciter un prêt-à-penser philosophique fourni par des cours, des corrigés de dissertation ou des synthèses de seconde main, mais qu'ils doivent considérer dans leur spécificité les questions identifiées comme essentielles dans l'introduction, en s'appuyant sur l'analyse de concepts, d'exemples et sur des connaissances philosophiques précises fondées sur l'appropriation du cours et les lectures personnelles. Cette année encore, le jury doit déplorer une tendance à substituer les exposés doxographiques à la réflexion personnelle et à l'analyse des concepts, de même que de trop nombreux exemples de récitation philosophique. S'y ajoute le simplisme mentionné plus haut dans l'utilisation de certains auteurs, et des problèmes spécifiques concernant l'articulation des références philosophiques et scientifiques.

Le jury a constaté que la philosophie cartésienne était la plupart du temps présentée comme une théorie absurde que tout entendement sain ne pouvait que rejeter. Descartes était réduit à la théorie des animaux machines (simplifiée, et la plupart du temps isolée de ses fondements et de ses intentions) sans prise en compte, notamment, de la question de l'union de l'âme et du corps que l'on pouvait pourtant supposer connue. Rappelons que les thèses d'un auteur doivent toujours être rapportées aux arguments qui les justifient, et que la dissertation sera d'autant plus réussie que le candidat parviendra à faire ressortir la force des positions qu'il discute. Ainsi, il était plus intéressant de se demander si les conceptions cartésiennes ne voyaient pas leurs enjeux éclairés rétrospectivement par des développements scientifiques contemporains (certaines copies ont mis en avant les développements de la biologie moléculaire à cette fin) que de postuler qu'elles étaient définitivement enterrées par le progrès des sciences.

La question des références scientifiques appelle des remarques analogues. Le jury a constaté avec satisfaction que les aspects épistémologiques de la question ont été pris au sérieux par la plupart des candidats qui n'ont pas manqué de se référer à de nombreuses théorisations scientifiques. Mais ici encore, il faut tenter de restituer les arguments permettant de justifier les positions considérées, et, par exemple, éviter de réduire les idées de Linné ou Darwin à des absurdités dépassées. Darwin a été aussi caricaturé que Descartes, et les correcteurs ont été surpris de constater qu'autant de candidats considéraient comme acquis que le fondateur de la théorie de l'évolution a été définitivement réfuté par Bergson... Si l'on souhaitait adopter une perspective bergsonienne, il aurait été plus prudent de considérer que Bergson permet de faire apparaître certaines difficultés de l'évolutionnisme darwinien, avant de s'interroger sur le sens et la portée de ces difficultés. Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse de critiquer une doctrine scientifique par une autre, ou de tenter de faire surgir les problèmes épistémologiques posés par une doctrine scientifique, c'est toujours un propos argumenté qui est attendu, loin des caricatures, du simplisme et des arguments d'autorité.

Plus encore que par ces problèmes méthodologiques, le jury fut frappé par le fait que la question « qu'est-ce que connaître le vivant ? » ait si rarement été traitée dans sa spécificité. Nombreux furent les candidats qui oublièrent la référence à la connaissance, sans doute pour pouvoir plus facilement placer des réponses toutes faites à cette autre question : « qu'est-ce que le vivant ? ». Nombreux furent également ceux qui contournèrent les problèmes épistémologiques en traduisant « qu'est-ce que connaître le vivant ? » en « qu'elle est la valeur de la connaissance du vivant ? ». Faut-il préciser que la question « Qu'est-ce que X ? », portant sur la nature de « X », pose des problèmes différents de ceux que pose la question « que vaut X ? », portant sur la valeur de « X ». Très souvent l'évitement de l'analyse de la *nature* de la *connaissance* du vivant s'est fondé, dès l'introduction, sur le postulat suivant : la connaissance ne peut porter que sur le vivant, sans jamais pouvoir atteindre la vie, alors même qu'elle prend à tort le vivant pour la vie. Il en résulterait que la question de la nature de la connaissance du vivant conduit immédiatement à celle de sa valeur, parce qu'il apparaît immédiatement qu'elle n'a qu'une valeur relative (parce qu'elle est incapable d'atteindre la vérité du vivant, c'est-à-dire la vie) ou bien qu'elle n'a pas de valeur (parce qu'elle n'a confond la vie et le vivant). Ainsi, la question de la nature de la connaissance était déjà réglée ! D'un point de vue formel, rappelons que, de par sa fonction, l'introduction aurait dû conduire, au contraire, à montrer pourquoi cette question n'était pas d'emblée résolue et pourquoi il convenait de la prendre au sérieux. D'un point de vue plus substantiel, relevons que cette argumentation revenait à postuler d'emblée une mystérieuse hétérogénéité du vivant et de la vie (sur le plan ontologique) et l'échec de la connaissance du vivant (sur le plan épistémologique), alors que ces thèses ne pouvaient être justifiées qu'à l'issue d'un examen patient de ce qu'est la connaissance du vivant et de ce qu'elle nous apprend du vivant ; ces thèses ne pouvaient donc être mobilisées, si l'on voulait les mobiliser, qu'à titre de moyen de dépassement d'une problématique analysée préalablement pour elle-même (dans une troisième partie donc).

C'était bien la nature de la connaissance du vivant qu'il fallait considérer : un problème de nature épistémologique et non ontologique (qu'est-ce que le vivant ?). Ce problème devait être examiné dans sa dimension épistémologique et non pas être réduit à une question axiologique du type : « quelle est la valeur de la connaissance pour la vie ? », même si cette dernière question pouvait tout à fait être mobilisée pour faire apparaître certains enjeux de la réflexion. Si donc le jury a apprécié les nombreuses références aux sciences de la vie sur un sujet qui les appelait indéniablement, il a également déploré un évitement de la dimension épistémologique de la question posée, évitement d'autant plus surprenant « la science » figurait parmi les thèmes de spécialité. Un facteur d'explication tient sans doute à la superficialité de l'appropriation des références scientifiques : les correcteurs furent surpris que de nombreux candidats se réfèrent à une science nommée la « physique-chimie », ou qu'ils distinguent, au sein des sciences de la vie, la biologie

(étudiant le « physico-chimique ») et le vitalisme (étudiant la vie...). Un autre facteur d'explication tient sans doute aux préjugés irrationalistes ou anti-scientifiques qui s'expriment dans de nombreuses copies. On ne peut avancer sans justification, et contre les acquis des sciences de la vie que l'on reconnaît en même temps la plupart du temps, que la science, voire la connaissance en général, appauvrit ou défigure le réel.

Quelles étaient donc ces questions épistémologiques que les candidats auraient dû prendre plus au sérieux ? C'était tout d'abord celle des principes de la connaissance du vivant, et quand elle fut prise en compte, ce fut généralement à travers l'opposition du finalisme et du mécanisme, du matérialisme et du vitalisme, du fixisme et de l'évolutionnisme. Mais la question se posait également de l'origine, de la fonction et du statut de la connaissance du vivant. Fallait-il considérer avec Nietzsche, Bergson (si l'on se souvenait que l'élan vital ne se déploie pas seulement dans l'intuition, mais aussi dans l'intelligence) et Canguilhem que la vie est à l'origine de toute connaissance du vivant ? Fallait-il au contraire opposer connaissance immédiate à fonction pratique, et connaissance scientifique, proprement théorique, du vivant ? Dans cette deuxième hypothèse, comment caractériser le statut de la connaissance scientifique du vivant : connaissance de l'essence de la vie, explication des caractéristiques spécifiques des êtres vivants, représentation efficace des phénomènes ?

Ces questions sont certes difficiles, tout comme il est difficile de les traiter en articulant analyse conceptuelle, examen critique des arguments, problématisation des thèses et références scientifiques. L'essentiel était de se confronter à ce genre de difficulté, et comme chaque année, de bonnes et très bonnes copies ont montré que ces exigences pouvaient être satisfaites. Les meilleures notes sont allées à ceux qui manifestaient leur capacité à comprendre le sens et les enjeux des problèmes philosophiques et épistémologiques, tout en utilisant efficacement des références bien maîtrisées pour élaborer une argumentation personnelle et convaincante.

Oral

Explication d'un texte philosophique

Le jury a entendu cette année 32 prestations équitablement réparties entre les textes de Sénèque (*De la vie heureuse*) et de Leibniz (*Correspondance avec Arnauld*).

De manière générale, les prestations sur Sénèque se sont avérées plus décevantes et oscillant entre deux écueils : la paraphrase pure et simple (qui consistait parfois à redire de manière complexe ce que le texte exprimait en des termes simples) et l'imposition, sur le texte précis à commenter, d'idées générales censées valoir pour tous les extraits : l'opposition aux épicuriens voire à Epicure lui-même recherchant les plaisirs « comme une bête », l'acceptation de la fortune alors identifiée au « destin » ou à la « destinée », ou encore le rejet de ce qui provient du corps par un sage retranché dans sa « citadelle intérieure ».

La particularité de l'extrait proposé fut ainsi, parfois, minorée voire oubliée. L'entretien put alors être l'occasion de faire comprendre à un(e) candidat(e) que tel exposé général sur les « faux biens » et sur leur consistance interne était peut-être juste en lui-même mais inopportun pour rendre raison du lexique du texte (« enviable », « rechercher », « adorer », etc.), où ces biens ne sont qualifiés de tels que dans et par le regard qu'autrui porte sur eux. Parfois ce fut la lettre même du texte qui posa problème (l'énumération, dans la même phrase des exemples de Romains antiques d'une part, de personnages plus récents d'autre part, donna lieu à un curieux télescopage des uns et des autres dans l'explication de l'extrait) ; à d'autres moments c'est l'utilisation d'un vocabulaire pour un autre (la « finalité » à la place de l'idée de « fin ») qui créa la confusion ; parfois enfin, la volonté de recourir à toute force au lexique de l'« éidétique » ou du « perlocutoire » pour commenter quelques lignes de Sénèque et attester de l'absence de maîtrise du sens réel de ces deux termes aboutit à des démarches interprétatives pour le moins curieuses.

Concernant Leibniz. Au titre des défauts de facture préjudiciables à l'explication des passages proposés, le jury tient à rappeler quelques règles simples :

-les candidats ont le choix entre deux sujets. Comment comprendre en ce sens que l'on se lance dans l'explication d'un texte sur la causalité où sont évoqués, explicitement ou implicitement, Descartes et Malebranche, sans avoir quelque idée de ce que sont un miracle, la création continuée ou encore l'occasionalisme ?

-même si les passages proposés ne sont pas des textes d'Arnauld, il ne paraît pas illégitime d'attendre des candidats une connaissance précise des thèmes majeurs de la correspondance, afin de contextualiser leur extrait. Comment expliquer ainsi qu'une explication portant sur la concomitance n'ait aucune idée des deux autres explications des relations de l'union de l'âme et du corps sur fond desquelles elle prend sens et qui ont fait l'objet de discussions suivies entre Arnauld et Leibniz ?

-De la même manière que pour Sénèque, l'explication d'un texte de Leibniz ne saurait consister en la mobilisation de propos généraux (sur l'« harmonie préétablie », l'« expression », la possibilité pour « toute phrase de Leibniz » de nous « faire retrouver tout le système », etc.), mais doit se concentrer sur la singularité de l'extrait proposé.

La volonté de développer à tout prix la conception leibnizienne de l'expression, dans un texte où elle était en effet présente, a ainsi conduit un(e) candidat(e) à affirmer que Leibniz n'utilisait pas du tout le vocabulaire de la causalité, alors même que le terme apparaissait plusieurs fois dans le passage proposé, quelques lignes plus loin. Parfois même, l'attention focalisée sur l'explicitation des « grandes idées » du texte put induire une cécité sur la signification de termes pourtant simples comme celui de « plein » ; ou sur les enjeux immédiats d'un thème uniquement travaillé dans sa signification seconde (la signification théologique du mot « dogme » par exemple, envisagé uniquement dans ses implications philosophiques).

De façon générale, le jury tient à souligner :

-qu'il attend une brève introduction avant la lecture du texte. Cette introduction peut indiquer la place de l'extrait dans l'ouvrage ; elle peut aussi signaler l'enjeu du passage à analyser. Mais elle ne saurait consister en un résumé de ce dernier dans sa totalité. Après la lecture du passage, il n'est pas inutile d'en indiquer le plan, qui n'est pas nécessairement en trois parties et doit épouser la structure de l'argumentation (il fallut ainsi plusieurs questions dans l'entretien pour qu'un(e) candidat(e) s'aperçoive que toutes les phrases de son texte commençaient par « Que » et que ces relatifs répondaient à la première phrase, commençant par « Il faut »...).

-que les candidats doivent éviter d'utiliser des termes techniques qu'ils ne savent pas définir, surtout si ces derniers n'appartiennent pas au vocabulaire de l'auteur expliqué (ce conseil vaut également pour des expressions simples comme « démonstration par l'absurde », surtout si le texte n'y recourt pas...) et se garder des vérités générales non argumentées comme « Descartes le solipsiste » ou « Descartes l'impie » ;

-que l'entretien a toute son importance dans l'appréciation globale de la prestation. Il ne vise en aucune manière à déstabiliser les candidats, mais à leur demander des précisions et à instaurer un authentique dialogue sur les points problématiques du texte ou de l'interprétation proposée.

Ce fut ainsi, parfois, l'occasion d'échanges de grande qualité, venant conforter des analyses déjà justes ou éclairer des points restés obscurs ou en attente d'explication dans le corps de l'exposé.

Le jury se réjouit au total d'avoir entendu de bonnes voire d'excellentes explications de texte, témoignant à la fois d'un travail de fond sur les auteurs au programme, d'une attention scrupuleuse à la lettre de l'extrait proposé et d'une qualité rare d'écoute et d'adaptation dans la discussion.

Exposé sur une question de philosophie

Les candidats étaient interrogés sur les trois notions suivantes : le vivant, la morale, la science (les deux domaines de l'écrit de tronc commun, « la morale », « la science » étant traités comme des notions pour la troisième et dernière fois). Les notes se sont échelonnées de 3/20 à 17/20, douze d'entre elles étant supérieures à 10/20. Les sujets étaient formulés soit sous forme de question (par exemple : « La morale est-elle affaire de sentiment ? », « Qu'est-ce qu'une expérience scientifique ? »), soit sous forme de notion (par exemple : « L'autorité de la science », « Le devoir moral »), soit sous forme de conjonction de notions (par exemple : « Morale et mensonge », « Vie et sensation »). Les sujets présentaient toujours au moins l'une des notions au programme ou une notion proche (par exemple : « vie » pour « vivant », « scientifique » pour « science », « moral » ou « moraux » pour « morale »). Contrairement à l'année dernière, nous n'avons pas croisé les champs délimités par la notion et les deux domaines du programme d'écrit, mais nous nous réservons la possibilité de le faire de nouveau à l'avenir.

Comme dans les rapports des années précédentes, commençons par rappeler la double nature de l'épreuve : un exposé durant 20 minutes au maximum est suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes. Chacune de ces deux parties définit un exercice spécifique doté de règles propres. L'exposé doit mettre en œuvre une démarche analogue à celle de la dissertation. Il doit commencer par une introduction comportant une explicitation du sujet, une problématisation et une annonce de plan. Doit ensuite suivre un propos divisé en parties clairement identifiées dont chacune s'efforce de résoudre un aspect particulier du problème en s'appuyant sur des analyses de concepts, d'exemples et de doctrines. Chaque partie doit faire l'objet d'une courte introduction et d'une conclusion, dans le mouvement d'un raisonnement d'ensemble visant à résoudre le problème général. C'est le sens de ce raisonnement et de la solution générale qu'il fonde qui est explicité dans la conclusion générale. Rappelons également que les candidats doivent chercher, autant que possible, et sans verser dans des artifices rhétoriques inutiles, à utiliser tout le temps qui leur est imparti pour développer au mieux leurs analyses et leurs arguments. Si l'on peut accepter à la rigueur des exposés qui dépassent à peine un quart d'heure, les candidats qui n'utilisent que 10 des 20 minutes qui sont à leur disposition s'exposent à une note sanction. Tout comme ceux qui multiplient les répétitions et ralentissent excessivement le rythme de leur exposé pour le faire durer.

Vient ensuite un entretien qui doit être conçu comme une occasion offerte pour approfondir, développer, voire compléter le propos. Les candidats ne doivent pas interpréter les questions comme le signe d'erreurs ou comme l'expression d'un désaccord du jury avec leurs thèses, analyses et interprétations de doctrine. Ils ne doivent pas non plus chercher à deviner ce que le jury serait censé vouloir leur faire dire (ni le lui demander !). C'est bien plutôt à un exercice de réflexion en commun que nous invitons le candidat par l'intermédiaire de nos questions. En ce sens, sont à proscrire

aussi bien les réponses laconiques que les développements fleuves, et aussi bien son identification hâtive à un faux problème que sa réduction à un simple prétexte (un moyen de répondre à une autre question). Nous attendons que le candidat se concentre sur le sens manifeste de nos questions et qu'il tente d'y répondre en mobilisant sa culture philosophique et la logique des thèses et des arguments développés préalablement dans l'exposé.

La qualité de la préparation des candidats s'est manifestée par le fait qu'ils possédaient généralement une culture philosophique suffisante pour traiter le sujet qu'ils avaient retenu. Mais trop souvent la réflexion est restée doxographique et purement abstraite. Il nous faut donc rappeler comme les années précédentes que le sujet choisi ne doit pas être celui pour lequel le candidat se croit capable de mobiliser le plus de doctrines, mais celui dont il pense pouvoir le mieux formuler, illustrer et éventuellement résoudre le problème spécifique. Cela suppose une attention réelle à l'énoncé du sujet, qui ne doit jamais être compris comme une question de cours, mais comme l'expression particulière d'un problème précis. Ainsi, l'énoncé du sujet « toute morale est-elle privée ? » n'est pas équivalent à « la morale est-elle privée ? ». La substitution de la seconde question à la première ne pouvait que conduire à un traitement très incomplet du sujet.

Insistons de nouveau sur le fait que nous n'évaluons pas l'habileté à faire entrer les doctrines dans les « cases » d'un plan en trois parties, mais la capacité à élaborer une problématique, à analyser ses coordonnées conceptuelles, à soumettre différentes positions pertinentes à une analyse critique, et à fonder par l'argumentation une réponse à une question. Rappelons en outre la nécessité d'étayer le propos par des exemples, non pas seulement pour illustrer mais aussi pour donner une assise à l'argumentation, pour déterminer le sens qu'il convient de donner aux problèmes et aux thèses, et pour faire apparaître la portée heuristique des solutions proposées. Si l'on peut imaginer que des sujets s'inscrivant dans le domaine de la métaphysique puissent sinon se passer d'exemplification, du moins lui accorder une moindre place, lorsqu'il s'agit du vivant, de la morale ou de la science, l'analyse de situations concrètes, la description des phénomènes organiques ou de l'expérience vitale, ou les références précises aux procédures ou aux doctrines scientifiques sont absolument indispensables. Ainsi, lorsque le sujet commandait de s'interroger sur la science en tant « qu'activité sociale », il était nécessaire de s'interroger sur le rôle des comités d'éthique ou la place du discours d'expertise dans une société démocratique, de même que sur les formes prises par la production coopérative du savoir scientifique.

Les prestations furent globalement décevantes sur la forme également. Rares sont les candidats ayant véritablement mis en œuvre les différentes règles de méthode rappelées ci-dessus. Nous avons été frappés par le nombre d'introductions courtes à l'extrême, dénuées d'explicitation, de problématisation, réduites à l'énoncé d'un simple plan. Par ailleurs, la problématisation s'est trop souvent trouvée réduite à des énumérations de questions à l'unité indéterminée. Les candidats devraient soigner davantage leurs introductions, y chercher la clarté et la distinction, indiquer de façon plus explicite la manière dont ils identifient le problème à résoudre et comment ils vont s'employer à le faire. Ce souci de clarté et de distinction devrait également les pousser à faire mieux apparaître l'architecture générale de leur exposé en consacrant quelques phrases à l'introduction et à la conclusion de chaque partie.

Comme l'année dernière, notons enfin que lors de l'entretien, les candidats ont trop rarement saisi l'opportunité offerte par nos questions pour corriger ces lacunes méthodologiques. Après une année de préparation, on attend des candidats qu'ils maîtrisent les différentes définitions possibles des notions au programme, qu'ils soient capables de mobiliser celle qui est appelée par le sujet tout en justifiant ce choix, et qu'ils puissent articuler cette définition avec d'autres si le sujet le nécessite. Ainsi, on peut s'étonner qu'un candidat confonde les notions d'expérience et d'expérimentation à propos d'un sujet sur « l'expérience scientifique ». C'est parfois sur la voie de l'analyse conceptuelle que le jury a souhaité engager la discussion lors de l'entretien, et la surprise parfois manifestée par les candidats fut pour le moins elle-même surprenante. Les candidats doivent également savoir que plus leur propos sera abstrait, plus ils seront invités à emprunter une autre voie, inductive, qui conduit des exemples particuliers aux questions les plus générales. Il faut alors qu'ils cherchent à analyser les exemples qui sont proposés à leur réflexion, qu'ils tentent de les considérer pour eux-mêmes plutôt que d'échafauder les artifices rhétoriques qui reconduisent par le plus court chemin au contenu de l'exposé. Ce qui compte pour nous n'est pas que le candidat parvienne à tenir contre vents et marées, mais qu'il témoigne de sa capacité à prendre la réflexion philosophique au sérieux, y compris si elle conduit à l'aporie.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409